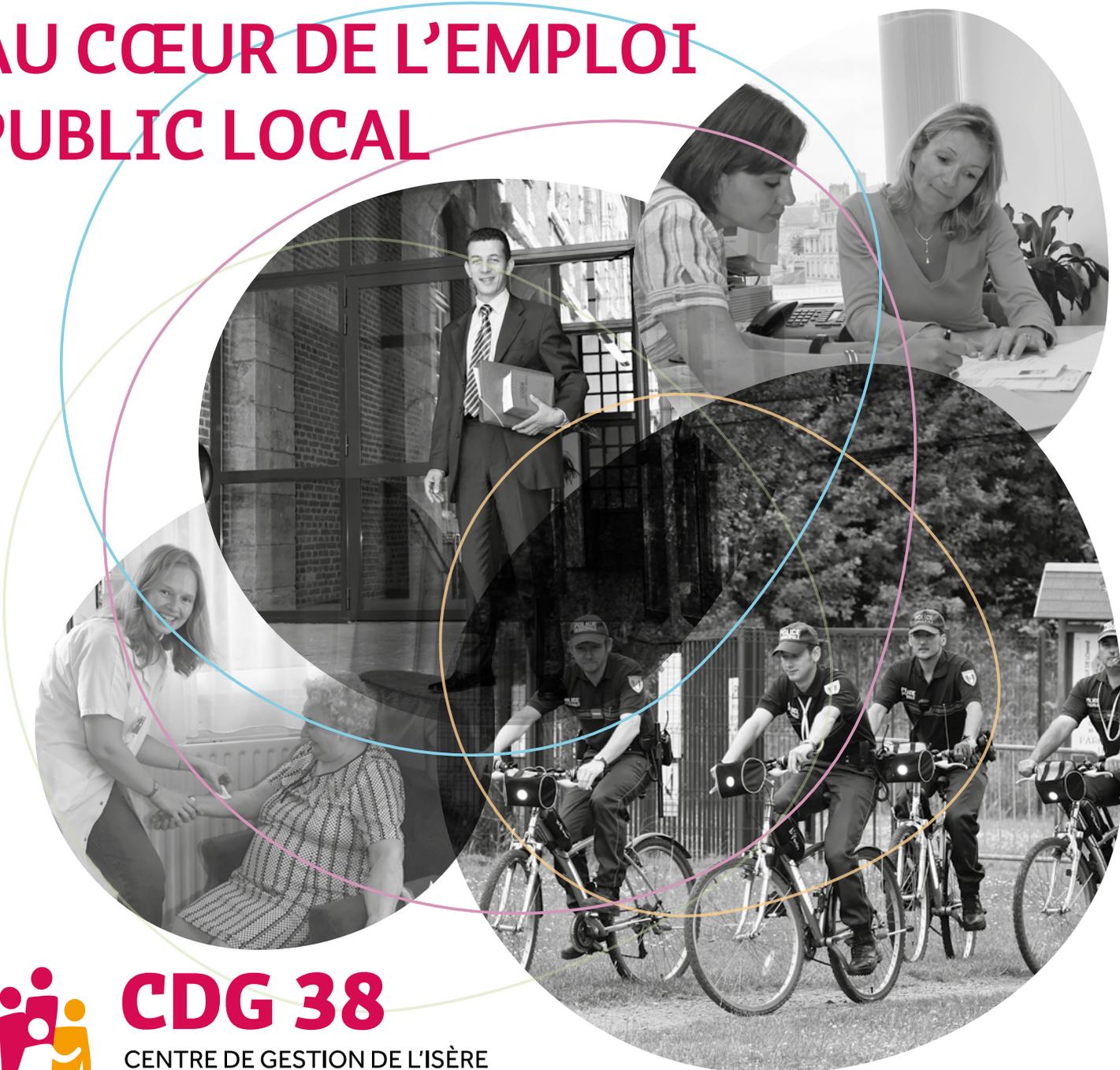


AU CŒUR DE L'EMPLOI PUBLIC LOCAL



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



www.cdg38.fr

NOUS CONNAÎTRE



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le Centre de Gestion est un établissement public administratif au service des employeurs publics locaux de l'Isère (communes, intercommunalités, CCAS...). Fondé sur un principe coopératif de mutualisation des moyens, il agit pour le compte des collectivités et des établissements publics locaux qui y adhèrent.

Il est dirigé par un conseil d'administration composé de 32 élus locaux isérois qui élisent en leur sein un Président et un bureau. Ses membres sont renouvelés tous les 6 ans. Son financement est intégralement assuré par les cotisations de ses adhérents.

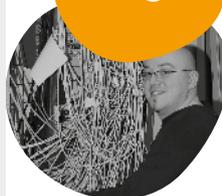
NOS MISSIONS

Accompagner



Le CDG 38 accompagne les élus au quotidien dans leur rôle et leurs responsabilités d'employeur. Nous mettons à leur disposition nos outils, nos compétences et notre expertise en matière de gestion des ressources humaines et de gestion locale.

Partager



Le CDG 38 mutualise les ressources nécessaires à la gestion des carrières des agents. Elles sont ainsi accessibles à toutes les collectivités quelle que soit leur taille. Nous facilitons aussi le partage des compétences et des expériences, et favorisons l'échange entre professionnels pour leur permettre d'enrichir leurs pratiques.

Promouvoir



Le CDG 38 assure la promotion des métiers territoriaux pour répondre aux besoins de compétences et de recrutement des collectivités. Porteur d'une vision exigeante du service public, nous encourageons des pratiques dynamiques de gestion des ressources humaines et valorisons les débouchés territoriaux.

VOUS ACCOMPAGNER VOUS CONSEILLER



● un personnel expert :

- 80 agents au service des collectivités.
- des personnels spécialisés : médecin, infirmier, préventeur, psychologue, assistante sociale, juriste, conseiller en organisation, référent handicap, conseiller emploi...

● des rendez-vous réguliers :

- des réunions d'information sur l'actualité statutaire.
- des réseaux professionnels pour échanger (DRH, préventeurs, handicap).

AU SERVICE DE TOUS

● Vous êtes un élu local

Le CDG 38 est à vos côtés dans l'exercice de vos responsabilités d'employeur. Il met à votre disposition son expertise en matière de gestion des ressources humaines, de conseil juridique, de santé au travail, de prévention des risques, d'organisation...

● Vous gérez les RH

Le CDG 38 vous accompagne dans votre quotidien. Il intervient en fonction de vos besoins (conseil juridique, reclassement, calcul des retraites, remplacement...). Centre de ressources, il propose des rencontres sur l'actualité statutaire et vous met en relation avec d'autres professionnels pour partager vos expériences.

● des publications utiles :

- une newsletter sur l'actualité juridique et la gestion locale.
- des notes d'information régulières (évolutions réglementaires, prévention des risques...).

● un site Internet :

- des informations actualisées sur les carrières, les concours...
- un espace documentaire en ligne (fiches pratiques, textes juridiques, modèles d'actes...).
- l'accès aux offres d'emplois et de remplacement, et la possibilité d'en diffuser.
- un espace sécurisé dédié à sa collectivité (gestion de la paie...).
- un espace collaboratif pour partager des informations entre professionnels.

● Vous êtes un agent territorial

Le CDG 38 vous oriente dans vos projets professionnels. Il organise les concours et les examens, et vous renseigne sur vos perspectives de départ à la retraite. Il gère une bourse de l'emploi et vous accompagne dans vos projets de mobilité.

● Vous voulez travailler pour le service public local

Le CDG 38 est un lieu ressource sur l'emploi public local en Isère. Il vous informe sur les métiers, les voies d'accès à l'emploi et vous accompagne dans vos recherches. Il propose aussi des missions temporaires et prépare au métier de secrétaire de mairie.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

L'emploi

- Gestion d'une bourse de l'emploi
- Professionnalisation des futurs agents (licence professionnelle, formation de secrétaire de mairie...).
- Recherche et placement pour des missions temporaires.
- Assistance au recrutement (CV-thèque, apprentissage, contrats aidés, travailleurs handicapés...).
- Aide à la mobilité des agents.

Les concours

- Organisation des concours et des examens professionnels (catégorie A, B et C).

La carrière des agents

- Conseil statutaire.
- Traitement informatique de la paie.
- Gestion des retraites (partenariat avec la CNRACL).
- Prise en charge des agents sans poste.
- Ressources documentaires en ligne (modèles d'actes, base juridique...).
- Action sociale (mutuelles, titres-restaurant)
- Organisation des sélections professionnelles

Le dialogue social

- Fonctionnement des instances paritaires (CAP, CTP) et du Conseil de discipline.
- Droit syndical et relations sociales.

L'organisation et le management (*)

- Conseil en organisation.
- Accompagnement à la GRH (plan de formation, fiches de poste, entretiens professionnels, assistance au recrutement...).

La santé et la sécurité au travail

- Prévention des risques professionnels.
- Médecine préventive (*).
- Commission de réforme et Comité médical.
- Accessibilité et maintien dans l'emploi.
- Assurance statutaire (*).

La gestion locale (*)

- Gestion des archives.
- Dématérialisation des actes.

EN CHIFFRES

en 2013

520 communes et **170** établissements affiliés
17 000 agents rattachés

1700 offres d'emploi publiées
812 emplois temporaires pourvus

980 dossiers de promotion interne examinés
11 concours organisés pour **6 000** candidats

22 000 dossiers soumis aux instances médicales
5 000 visites médicales

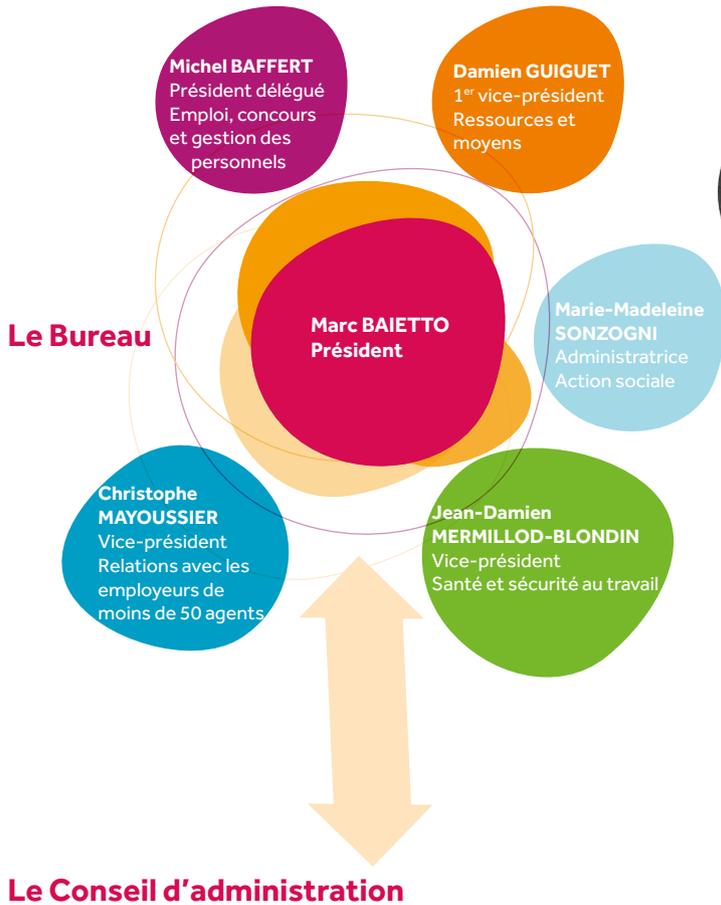
5700 agents de **150** collectivités couverts par un des contrats cadre Mutuelle
280 collectivités bénéficiant du contrat d'assurance statutaire du CDG38

1300 visiteurs au Centre de Documentation

(*) prestations par convention



NOS ENGAGEMENTS



Neutralité



L'établissement a une vocation universelle, tourné à la fois vers les petites et les grandes collectivités. Politiquement neutre, il propose une expertise indépendante et sans ingérence dans la gestion de la collectivité. Porteur d'une vision unifiée de la FPT, il promeut une application homogène du statut.

Efficacité et Qualité



Nos intervenants s'efforcent d'apporter des réponses rapides et opérationnelles aux collectivités. Elles conjuguent la prise en compte globale du contexte et la précision du conseil individualisé. Ces solutions sont solides juridiquement et respectueuses des personnels et de leurs représentants.



Proximité

Nous favorisons une relation fondée sur l'écoute et le respect, gage d'un dialogue constructif, et privilégions le contact direct sur place pour une meilleure compréhension des situations. Notre intervention ne se limite pas aux préconisations. Nous accompagnons les agents et leurs employeurs dans la mise en oeuvre des solutions retenues.

Nous contacter

Accueil	04 76 33 20 33 / cdg38@cdg38.fr
Direction & Conseil d'administration	04 76 33 20 39 / cdg38@cdg38.fr
Archives itinérantes	06 08 52 43 75 / archivesitinerrantes@cdg38.fr
Assurance, Mutuelle, Action sociale	04 76 33 20 29 / marches@cdg38.fr
Bourse de l'emploi	04 76 33 20 36 / bourseemploi@cdg38.fr
CAP & Conseil de discipline	04 56 38 87 35 / cap@cdg38.fr
Centre de documentation territoriale	04 76 33 25 25 / documentation@cdg38.fr
Comité Médical	04 76 33 68 54 / instancesmedicales@cdg38.fr
Commission de réforme	04 56 38 87 00 / instancesmedicales@cdg38.fr
Concours & Examens	04 76 33 20 30 / concours@cdg38.fr
Conseil en RH & Aide au recrutement.....	04 76 33 20 33 / assistancerh@cdg38.fr
Cotisations	04 76 33 68 51 / cotisations@cdg38.fr
CTP & CHSCT	04 76 33 68 57 / ctp@cdg38.fr
Dématérialisation	04 76 33 20 28 / informatique@cdg38.fr
Gestion des carrières & Retraite	04 76 33 20 38 / carrieres@cdg38.fr
Handicap.....	04 56 38 87 09 / handicapemploi@cdg38.fr
Maison de l'Emploi Territorial (MET)	04 76 33 20 30 / met@cdg38.fr
Médecine de prévention & Psychologue du travail & Assistante sociale.....	04 56 38 87 18 / medecine@cdg38.fr
Missions temporaires	04 56 38 87 48 / emploi@cdg38.fr
Paies externalisées	04 76 33 20 42 / rh@cdg38.fr
Prévention des risques professionnels.....	04 56 38 87 04 / prevention@cdg38.fr

Venir au CDG 38

Etablissement principal

416 rue des Universités - CS 50097
38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Pour venir :  *Rocade Sud, sortie Campus universitaire* -  *ligne C et B, arrêt Condillac*

Ouverture : lundi au vendredi, 8h30 à 17h

Antenne Nord Isère

Rue Claude Chappe - ZAC de la Maladière
38300 Bourgoin-Jallieu

Sur rendez-vous



www.cdg38.fr



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE